

NON À LA DE NOS ACQUIS SOCIAUX

CASSE



Pourquoi le Maire de Liévin se précipite pour l'application de la loi sur les 1607h ?

Pourquoi refuser le report au 1^{er} janvier 2022, date imposée par la loi ?

Parce que la **CGT**...

- est contre l'application de la loi de transformation publique du 6 août 2019
- demande le report de cette application pour cause sanitaire
- revendique la mise en place des 32H
- refuse de participer à la mort des acquis sociaux

Camarades, Collègues,

Mobilisons nous

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville le vendredi 27 novembre à 13h30

Rappel : le port du masque sera obligatoire